

INSTALLATION - - DIVERSIFICATION

Dates – 3 jours
Mardi 30 septembre 2014
Mercredi 1 octobre 2014
Jeudi 2 octobre 2014

Horaires
9 h 00 – 17 h 00

Lieu
Ferme expérimentale ARDEMA
26560 MEVOUILLON

Prix
Ayant-droit VIVEA : gratuit
Autres publics : 420 €

Intervenants
Pierre-Yves MATHONNET, conseiller
spécialisé PPAM - Chambre d'agriculture
Benoît GIRARD - ARDEMA

Responsable de stage
Pierre-Yves MATHONNET
Tél. 04 75 26 27 51

Contact
Brigitte SECCO
Tél. 04 27 24 01 65

**Date limite d'inscription
le 8 septembre 2014**

Produire des Plantes à parfum, aromatiques et médicinales, approche concrète de la production.

UNE INFO EN IMAGE : http://youtu.be/LVDx_PkPxQY

Ce stage s'adresse plus particulièrement
aux porteurs de projets de développement de PPAM
(installation, diversification, conversion à l'AB,
perfectionnement...). Ensemble de la France.
Pas de pré-requis

Objectif :

- Mesurer les enjeux techniques liés au développement d'un atelier de production de PPAM.
- Être capable de déterminer par la pratique les investissements liés à l'atelier.

Programme :

Jour 1 : semis et plantation

- Les filières PPAM et leurs exigences agro-climatiques.
- Les rotations des cultures, les préparations du sol avant plantation.
- Les différentes formes de plants, les graines. Choix des espèces et variétés
- Le chantier de plantation et de semis - Organisation et pratique du semis, de la plantation

Jour 2 : désherbage et fertilisation

- Le chantier de désherbage des jeunes plantations et des cultures installées.
- Organisation - utilisation du matériel - les gestes adéquats
- Les méthodes de fertilisation et d'épandage.
- Avantages et inconvénients - la pratique du désherbage et de la fertilisation

Jour 3 : récolte et première transformation

- Les stades optimaux de récolte selon les modalités de commercialisation.
- Aide à la décision pour les stades de récolte, le matériel de récolte et les premières transformation (distillation-séchage)
- Approches des investissements et coûts de production
- Le chantier de récolte, de distillation et de séchage.
- Bilan et évaluation de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Matinée : exposés, échanges de pratiques, analyses technico-économiques à partir de cas concrets.
Après-midi : mise en pratique sur la ferme expérimentale – travaux de groupe – organisation de chantiers – visite de distillerie et séchoirs.

A Noter
Une approche très réaliste de la production

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Public

Sauf mention contraire, le public inclut tous les chefs d'exploitations agricoles, les conjoints collaborateurs, les aides familiaux, les personnes engagées dans le parcours installation.

Pré requis

Les quelques formations qui le nécessitent en font mention.

Sanction

Une attestation de fin de formation est adressée à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Tarifs et modalités de règlement

Le prix par participant indiqué pour chaque formation est un prix net, sans TVA à ajouter. Tout stage commencé est dû en totalité. Le règlement est à effectuer lors de l'inscription, par chèque libellé à l'ordre de la Chambre d'Agriculture de la Drôme.

Les repas ne sont pas compris dans le prix du stage, ils peuvent être organisés et proposés par le responsable de stage mais sont à la charge de chaque participant. En cas de non-participation à la formation, la Chambre d'Agriculture

de la Drôme se réserve le droit d'encaisser le chèque égal au montant de l'inscription.

Modalités d'inscription

Si une session vous intéresse, nous vous invitons à prendre contact avec le responsable de stage. Un programme détaillé de la formation sera systématiquement remis au stagiaire avant le début du stage. L'inscription est définitive après signature du contrat de formation et réception du règlement.

Besoin d'une information, ou simplement une question, contactez le responsable de stage.

Les informations communiquées dans ce document ne sont pas contractuelles. Certaines modifications sont possibles.

La chambre d'agriculture de la Drôme est certifiée pour ses activités de conseil et de formation.



Pour ces formations, la Chambre d'Agriculture reçoit le soutien de :



Rhône-Alpes Région



BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription obligatoire avant le 08/09/2014

Inscrivez-vous par courrier à :

Chambre d'Agriculture de la Drôme
Service Formation
95 avenue Georges Brassens
CS 30418
26504 BOURG LES VALENCE CEDEX



<http://www.synagri.com/drome>

Je soussigné(e) : Madame Monsieur

Nom-Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville

Date de naissance :

Tél.

E-mail :

Statut :

Chef d'exploitation Salarié agricole

Conjoint collaborateur Particulier

Aide familial Autre (précisez)

En démarche d'installation

M'inscris au Stage « **Produire des PPAM : approche concrète de la production** »

Qui se déroulera les :

30 septembre, 1 et 2 octobre 2014 à la ferme expérimentale de Mévouillon

Le

Signature

**NB : Hébergement possible dans de bonnes conditions au gîte de groupe :
L'école Buissonnière à Séderon - Téléphone: 04.69.27.41.14**

Pensez à remplir le
questionnaire au verso

VOS ATTENTES

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire qui nous permettra de mieux vous connaître et de cerner vos attentes. Il fournira des informations utiles aux formateurs qui animeront le stage, leur permettant d'adapter la formation au plus près de vos besoins.

1 / Quel est votre expérience dans la culture des plantes aromatiques ?

2 / Avez-vous un projet d'installation précis et une date définie pour démarrer votre activité ?

Non

Oui – lequel et quand ?

3 / Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

Non

Oui – laquelle et quand ?

4 / Quelles sont vos attentes quant à ce stage (au plan professionnel, personnel) ?

5 / Souhaitez-vous aborder des points précis durant votre formation ?

6 / Vous avez eu connaissance de ce stage par ?

Le catalogue de formation

Le bouche à oreille

La presse agricole

Un conseiller

Internet

Autre

7 / Vos remarques, vos questions ?

